



# MIGRATION CIRCULAIRE : CAS DE L'ALGÉRIE

*Nacer-Eddine Hammouda*

---

**CARIM notes d'analyse et de synthèse 2008/41**

---

**Série sur la migration circulaire**  
*module démographique et économique*

Projet de coopération sur les questions liées  
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration  
et à la circulation des personnes



**CARIM**  
**Consortium euro-méditerranéen pour**  
**la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration circulaire**  
**module démographique et économique**

**CARIM-AS 2008/41**

**Migration circulaire : cas de l'Algérie**

Nacer-Eddine Hammouda

CREAD, Algérie

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration circulaire préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors de deux rencontres organisées par le CARIM à Florence : *Le rôle de la migration circulaire dans la région Euro-Méditerranéenne (17 - 19 octobre 2007)* et *La migration circulaire à partir des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée: Expériences, Opportunités et Contraintes (28 - 29 janvier 2008)*.

L'ensemble des papiers sur la migration circulaire est disponible à l'adresse suivante :  
[www.carim.org/migrationcirculaire](http://www.carim.org/migrationcirculaire)

© 2008, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [forinfo@eui.eu](mailto:forinfo@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies  
European University Institute (EUI)  
Villa Malafasca  
Via Boccaccio, 151  
50133 Firenze (FI)  
Italy  
Tel: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

La migration circulaire semble de plus en plus une réalité incontournable, à laquelle s'intéressent les chercheurs de différentes disciplines. Toutefois, l'étude du phénomène fait face à quelques difficultés liées aux méthodes et mesures. C'est pourquoi nous tentons d'en cerner les contours à travers plusieurs sources de données existantes, même si celles-ci n'ont pas été produites pour mesurer ce phénomène. Il s'avère à posteriori que ces données apportent bien des éclairages sur la migration circulaire.

La fréquence des visites et la durée d'installation de part et d'autre du circuit migratoire, les raisons d'une éventuelle ou réelle re-émigration et l'intensité des contacts avec les deux pays d'accueil et de départ ont été conduits ici pour approcher cette mobilité.

Un essai d'identification des déterminants de la migration circulaire, à travers des données sur le retour au pays d'origine, a été opéré tenant compte de l'âge, l'état matrimonial et la situation professionnelle du migrant.

Une brève analyse coût/bénéfice a été esquissée d'un point de vue théorique suivi une description des institutions algériennes en charge de la régulation de cette mobilité sans toutefois mettre en œuvre le bilan de leurs activités.

## **Abstract**

Circular migration is becoming increasingly a more realistic mobility pattern. It attracts, more than before, the attention of researchers but it is still facing some measurement and methodological difficulties. This is the reason why this paper tried to capture some of its dimensions through existing empirical data, not collected initially for such a phenomenon. However this data allowed us to shed lights on various aspects linked to circular migration by revisiting data on return migration surveys.

The frequency of visits and the duration of stay of/in both receiving and sending countries, the re-emigration reasons, and the intensity of contacts with both extremities of mobility are examples of indicators that are given brought here. Determinants of circular migration are approached by drawing the profile by age and marital and professional status of the migrant depending upon the willingness to re-emigrate.

Some cost/benefits of circular migration have been approached before describing briefly the Algerian institutions in charge of regulating this mobility.

## Introduction

Même si le concept de la migration circulaire est nouveau, le phénomène remonte, nous semble-t-il, loin dans l'histoire de l'humanité. La statistique nationale ne s'est pas assez préoccupée de mesurer la migration internationale, surtout dans sa dimension circulaire. Empiriquement on peut dire que ce mode de mobilité existe pour certaines catégories sociales, telles que les sportifs de haut niveau et les artistes. On l'observe aussi dans le monde scientifique et académique ou le commerce « ethnique ». Cette dernière forme d'activité se développe dans les pays d'accueil, dans les régions de forte présence de migrants, en réponse à une demande sociale de produits provenant des pays d'origine, non disponibles dans les commerces classiques. La migration circulaire touche aussi bien la population algérienne migrante dans le reste du monde que les populations d'Afrique subsaharienne et les Européens immigrants en Algérie. C'est ainsi que les mouvements pour la coopération technique peuvent être considérés comme des faits de migration circulaire. Il en est de même pour les migrations alternantes provenant des pays frontaliers au sud de l'Algérie (Mali et Niger). Pour ces derniers, le commerce de troc est légalisé et réglementé.

Il est nécessaire, de prime abord, de s'entendre sur ce qui peut être considéré comme migration circulaire. A notre sens, la circularité renvoie au moins à deux faits :

- le retour d'une personne à son point de départ : ainsi, il est clair que la migration de retour rentre dans ce cadre ;
- les mouvements plus complexes impliquant d'autres formes possibles de mobilité : ils impliquent, pour une personne donnée, plusieurs pays de migration et/ou plusieurs séjours dans un même pays ou non avec des retours temporaires au pays d'origine. Dans ce cadre, on pourrait inclure les mouvements des générations issues des migrations.

Dans cet article, nous mobiliserons plusieurs sources d'information qui n'ont pas été conçues initialement pour mesurer la migration circulaire. Nous en faisons donc un traitement secondaire, adapté à cette forme de migration et essayons de répondre aux questionnements du CARIM.

Il s'agit de :

- l'enquête sur les migrations de retour durant les dix dernières années que nous avons réalisée en 2006 dans le cadre du projet MIREM/EUI (Migration de Retour au Maghreb, Institut Universitaire Européen), avec un financement de l'UE. Même si cette étude ne s'est pas focalisée sur la migration circulaire et n'a touché qu'un faible échantillon (332), elle permet d'apprécier le phénomène à travers des questions diverses (voir annexe) ;
- l'enquête réalisée en 2006 par la Société Algérienne de Recherche en Psychologie (SARP) et financée par (CISP)<sup>1</sup> sur les migrants irréguliers subsahariens et qui a touché un échantillon de 2500 personnes. Elle renferme des questions sur les trajectoires migratoires passées et envisagées ;
- l'enquête réalisée en 2005 par le CREAD dans le cadre d'un projet piloté par le (ROSES)<sup>2</sup> et financé par le (FEMISE)<sup>3</sup> sur les entreprises du secteur concurrentiel, à travers une question sur l'expérience migratoire du chef d'entreprise. Cette enquête a touché 200 entreprises et 2000 salariés, dans chacun des trois pays du Maghreb central. Pour des raisons significatives, nous avons préféré travailler sur l'ensemble de l'échantillon maghrébin regroupant 600 chefs d'entreprises ;

---

<sup>1</sup> Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli.

<sup>2</sup> Research Centre on Transition and Development Economics

<sup>3</sup> Forum Euro-Méditerranéen des Institutions Économiques.

- les statistiques de la direction des français à l'étranger (DFAE) qui distinguent entre les binationaux et les autres.

### La migration circulaire via le retour, quels enseignements ?

A travers une enquête auprès des migrants de retour, nous allons essayer d'apprécier la circularité telle qu'elle transparait d'après les intentions et/ou les actes des migrants. On commence par examiner l'intention des migrants en ce qui concerne la durée de séjour espérée au moment du départ à l'étranger.

**Tableau 1. Répartition des migrants de retour, selon leur intention de rester dans le pays d'accueil, avant l'émigration**

Durée du séjour envisagée dans le pays d'accueil	Effectif	Pourcentage
Permanente	105	31,6
Provisoire	116	34,9
Ne sait pas	110	33,1
Non déclaré	1	0,3
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Plus du tiers des migrants de retour avaient dès le départ un projet de migration temporaire. En fait, le mythe du retour a toujours été présent dans l'émigration algérienne du siècle dernier. Ceci renvoie à des considérations socioculturelles qui font que l'émigration dans un pays appartenant à une sphère culturelle différente, voire antagonique, ne pouvait se concevoir comme réponse à une nécessité qu'elle soit économique ou autre. Un tiers n'avait pas de projet bien défini. L'autre tiers avait un projet d'émigration permanente. La question est de savoir alors, pourquoi ces migrants sont revenus au pays d'origine. Est-ce à dire que la migration permanente n'englobe que la période de vie active ? La circularité peut être aussi appréciée à travers le nombre de départs réellement effectués du pays d'origine.

**Tableau 2. Répartition des migrants de retour, selon le nombre départs du pays d'origine pour vivre à l'étranger**

Nombre de départs	Effectif	Pourcentage
1	280	84,3
2	32	9,6
3 et plus	20	6,1
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

On voit que plus de 15% des migrants de retour ont réalisé plus d'un projet migratoire. La question qui se pose alors, est de savoir s'il s'agit de migrants qui s'inscrivent dès le départ dans un processus de migration circulaire, ou bien si ce sont des conditions particulières qui poussent le migrant à adopter cette stratégie. Ces conditions peuvent aussi bien concerner les pays d'accueil ou d'origine. Un retour contraint en est l'un des motifs.

**Tableau 3. Répartition des migrants de retour, selon leur intention de rester dans le pays d'origine, après leur retour**

Intention de rester	Effectif	Pourcentage
Permanente	200	60,2
Provisoire	45	13,6
Ne sait pas	87	26,2
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Le retour définitif n'est envisagé que par 60% des migrants de retour. Confrontés aux réalités du pays d'origine, cette première intention va évoluer avec le temps. Le reste des migrants, soit 40%, est réparti entre ceux qui aspirent à rester provisoirement dans le pays d'origine (13,6%) et ceux qui ne se sont pas prononcés (26%).

**Tableau 4. Répartition des migrants de retour, selon leur intention de repartir à l'étranger**

Repartir à l'étranger	Effectif	Pourcentage
Très certainement	55	16,6
Probablement	60	18,1
Pas pour le moment	44	13,3
Ne jamais plus	84	25,3
Ne sait pas	89	26,8
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Seul le quart des migrants de retour a l'intention certaine de ne plus repartir à l'étranger. Plus du tiers ont l'intention de repartir à l'étranger. Ces constatations nous poussent à penser que la migration de retour s'inscrit beaucoup plus dans la circularité. C'est du moins ce que montrent les intentions des migrants et rien n'est encore sûr quant au passage à l'acte.

**Tableau 5. Intention de re-émigration dans l'ancien pays d'accueil parmi ceux qui vont certainement ou probablement re-émigrer**

Intention de re-émigration	Effectif	Pourcentage
Cas non éligibles	217	65,4
Repartir vers le dernier pays de séjour	70	21,1
Partir vers un autre pays	24	7,2
Ne sait pas	21	6,3
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Plus de 20% ont l'intention de revenir dans le dernier pays de séjour, ce qui confirme donc qu'on est bien dans le cas d'une migration circulaire.

Pour le traitement et les analyses de données, nous avons utilisé plusieurs techniques statistiques (méthodes descriptives et méthodes explicatives), afin de répondre aux questions soulevées.



## 1. Cycle de vie professionnelle et familiale

A quel moment du cycle de vie, tant familial que professionnel, intervient la migration circulaire ? Pour répondre à cette question, nous faisons appel à quelques observations empiriques, tant en Algérie que dans quelques pays d'accueil. Ces observations empiriques mériteraient d'être étayées par des investigations plus systématiques.

Par le passé, la migration circulaire touchait beaucoup plus les personnes envoyées en formation dans un cadre organisé tous niveaux confondus et toutes structures confondues. Il s'agissait généralement de jeunes célibataires qui partaient en formation avant même leur première fonction. Au cours des vingt ans de post-indépendance, la migration circulaire touchait aussi bien les nationaux que les étrangers qui venaient en Algérie dans le cadre de la coopération technique, comme par exemple les VSNA (Volontaires pour le Service National en Algérie).

- a) Les premières promotions envoyées à l'étranger pour une formation rentraient en Algérie directement après l'obtention de leur diplôme, car elles étaient assurées d'accéder à un emploi décent et à un logement. Il s'agissait de jeunes hommes célibataires, mais plus la durée de la formation s'allongeait, plus augmentait la probabilité de contracter un mariage avec des femmes du pays d'accueil.
- b) L'évolution que vont connaître l'économie et la société algériennes va faire en sorte que de plus en plus d'étudiants vont prolonger leur séjour pour pouvoir exercer une fonction ou un travail. Un temps suffisant pour dégager une épargne susceptible de leur permettre d'effectuer un 'déménagement' pour pouvoir démarrer une vie active et familiale et donc avant le mariage.
- c) Certaines professions (enseignants du cycle supérieur, médecins, avocats) intervenant ponctuellement en tant qu'associés.
- d) Les sportifs de haut niveau, du fait de la durée limitée de leur carrière et de l'internationalisation de leur marché du travail, ne pouvaient que s'inscrire dans la circularité.
- e) Les artistes, du fait de l'organisation particulière de leur métier évoluent dans des espaces supranationaux et peuvent donc avoir plusieurs lieux de rattachement. C'est le cas de quelques chanteurs algériens bien connus ou d'autres moins connus.

L'éloignement de la culture d'origine, d'une partie de la deuxième génération issue de la migration, jugé par les parents comme problématique, a impliqué l'apparition de nouvelles stratégies. C'est ainsi que des formes de migrations circulaires peuvent apparaître au début de la scolarité des enfants ou à leur adolescence. En effet, les enfants vont subir des immersions totales dans le pays d'origine plus ou moins longues avec ou sans leurs parents et donc vont être accueillis par la famille élargie. Ces enfants vont souvent revenir dans le pays d'émigration de leurs parents, soit après le mariage pour les filles, ou après l'obtention du baccalauréat pour les garçons.

Pour répondre de façon plus précise à la question posée au début de cette section, nous avons procédé à une segmentation selon quatre variables : la situation familiale, la situation individuelle actuelle, l'âge et le sexe. Seules les deux premières sont retenues, car les plus discriminantes. L'objectif de cette procédure étant de déterminer des profils en fonction de leur projet de ré-émigration et donc sur ceux qui s'inscrivent dans la circularité.

**Tableau 6. Répartition des trois segments de migrants de retour, selon leur projet de ré-émigration**

Nature de l'intention de re-émigrer	Segments*			Total
	1	2	3	
Très certainement	<b>24,3%</b>	12,2%	10,2%	16,6%
Probablement	<b>23,6%</b>	21,6%	9,3%	18,1%
Pas pour le moment	17,1%	10,8%	10,2%	13,3%
Jamais plus	11,4%	13,5%	<b>49,2%</b>	25,3%
Ne sait pas	23,6%	<b>41,9%</b>	21,2%	26,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

\* Les segments :

**Segment 1** : célibataires ou mariés à l'étranger, ils représentent 42,2% de l'échantillon ;

**Segment 2** : (mariés avant de partir ou mariés au retour ou autre) et (salariés, indépendants irréguliers, chômeurs), ils représentent 22,3% de l'échantillon ;

**Segment 3** : (mariés avant de partir ou mariés au retour ou autre) et (indépendants réguliers, chefs d'entreprise, inactifs), ils représentent 35,5% de l'échantillon.

Les trois segments sont classés selon la probabilité décroissante de vouloir repartir à l'étranger.

Les migrants de retour du *segment 1* sont partagés équitablement entre désir, certain ou probable, de ré-émigrer ou incertain (un peu moins du quart pour les trois modalités).

Ceux du *segment 2* sont plutôt indécis, par contre ceux du *segment 3* près de la moitié ne veulent plus ré-émigrer.

Pour l'avenir, les migrations circulaires pourront intervenir en début de vie active, mais aussi durant toute la vie active pour certaines professions (recherche par exemple). D'ailleurs, l'ouverture de l'économie algérienne aux sociétés étrangères a un impact certain sur la gestion des ressources humaines. C'est ainsi que certaines entreprises proposent des plans de carrière à leurs futurs cadres intégrant des périodes d'immersion dans la société mère ou dans leurs succursales étrangères, pour inculquer leur culture managériale et technique.

## 2. Durée des phases migratoires

Les durées de séjour sont variables selon le type de profession :

- - quelques années une fois ;
- - quelques semaines ou quelques mois pour les travailleurs saisonniers et chaque année ;
- - plusieurs séjours de quelques mois, plusieurs fois durant la vie active.

L'enquête que nous avons effectuée en 2005, dans le cadre de l'étude ROSES - FEMISE sur la flexibilité du travail et la concurrence sur le marché des biens et services, nous donne un ordre de grandeur sur l'importance des migrations circulaires chez les salariés du secteur concurrentiel d'au moins 10 salariés : 2,8% ont fait des études à l'étranger et 2,2% ont travaillé à l'étranger pour une durée moyenne de 4 années. L'âge moyen de ceux qui ont travaillé à l'étranger est de 43 ans et ceux qui ont fait des études à l'étranger est de 44,5 ans. Ce qui dénote que le mouvement s'est tari. Ces proportions sont plus élevées pour les employeurs puisque un sur cinq a fait ses études à l'étranger et que 14% ont travaillé à l'étranger.

**Tableau 7. Répartition des migrants de retour, selon le moment envisagé pour repartir**

Moment de départ de nouveau à l'étranger	Effectif	Pourcentage
Cas non éligibles	217	65,4
Dans moins de six mois	23	6,9
Dans moins d'un an	19	5,7
Dans plus d'un an	10	3,0
Ne sait pas	63	19,0
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Il ressort du tableau 7 que 1/5 des migrants qui envisagent de retourner dans l'ancien pays d'accueil envisagent de le faire dans moins de six mois et ¼ pendant la durée située entre 6 mois et un an. Ceci dit, il convient de noter que le migrant ne dispose pas de toute la latitude pour organiser sa circularité, dans la mesure où beaucoup de paramètres lui échappent et que ces mouvements ne sont pas organisés par un quelconque dispositif ou institution.

**Tableau 8. Répartition des migrants de retour, selon le nombre de fois qu'ils se sont rendus à l'étranger depuis leur retour**

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Deux ou plusieurs fois par an	67	20,2	20,2
Une fois par an	73	22,0	42,2
Moins d'une fois par an	14	4,2	46,4
De façon sporadique	19	5,7	52,1
Jamais	159	47,9	100,0
Total	332	100,0	

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Ce tableau nous indique qu'un cinquième des migrants de retour se sont rendus au moins deux fois par an à l'étranger et 42% une fois par an. Globalement, un peu plus de la moitié des migrants garde un lien avec leur ancien pays d'accueil par des visites régulières ou sporadiques. S'agit-il d'une migration circulaire non explicite ?

### 3. Profil des migrants circulaires

On retrouve plusieurs profils selon le degré de qualification et surtout selon le niveau d'étude: il y a des universitaires mais aussi du personnel non qualifié. Ceux qui ont migré plusieurs fois sont plus instruits que ceux qui n'ont connu qu'un seul parcours migratoire et ce parmi les migrants de retour.

**Tableau 9. Répartition des migrants de retour, selon les trois principales raisons pour lesquelles ils souhaitent quitter de nouveau le pays d'origine**

	Première raison		Deuxième raison		Troisième raison	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Cas non éligibles	217	65,4	217	65,4	217	65,4
Je connais déjà le pays et souhaite y vivre	24	7,2	11	3,3	7	2,1
Pour renouveler mes papiers	22	6,6	10	3,0	10	3,0
Pour des raisons familiales	12	3,6	18	5,4	11	3,3
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	12	3,6	8	2,4	17	5,1
Je ne trouve pas d'emploi ici	12	3,6	7	2,1	6	1,8
Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine	11	3,3	17	5,1	14	4,2
Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine	9	2,7	12	3,6	12	3,6
Pour des raisons de santé	8	2,4	15	4,5	11	3,3
Pour d'autres raisons	4	1,2	9	2,7	12	3,6
ND	1	,3	8	2,4	15	4,5
Total	332	100,0	332	100,0	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Parmi les raisons invoquées pour vouloir repartir, les quatre premières relèvent les liens très forts qu'ont gardés les migrants de retour avec le pays d'accueil, qu'ils soient familiaux et/ou professionnels (tableau 9). Ce sont ses liens, plutôt assimilés à des facteurs attractifs, qui prédominent les raisons avancées en premier lieu par les migrants : 2/3 d'entre eux. Les trois raisons suivantes, liés à des difficultés d'emploi, d'adaptation et d'avenir incertain, sont plutôt assimilées à des facteurs répulsifs dans le pays d'origine. Ces raisons suscitent le désir de repartir auprès de plus d'1/4 de migrants en premières raisons. Le reste de migrants expliquent leur désir de départ par d'autres raisons y compris les problèmes de santé.

**Tableau 10. Répartition des migrants de retour, selon la fréquence des contacts avec de membres de la famille ou des amis à l'étranger, au cours des 12 derniers mois.**

Fréquence des contacts avec des membres de la famille ou des amis à l'étranger	Effectif	Pourcentage
Au moins une fois par semaine	59	17,8
Quelque fois par mois	58	17,5
Une fois par mois	28	8,4
Plusieurs fois par an	49	14,8
Une fois par an	9	2,7
De façon sporadique	73	22,0
Jamais	56	16,9
Total	332	100,0

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Trois migrants sur cinq ont eu des contacts très fréquents avec des membres de leurs familles ou des amis installés à l'étranger qui vont d'au moins une fois par semaine jusqu'à plusieurs fois par an. 1/4 des migrants effectuent ce contact une fois par an ou de façon sporadique. C'est une nouvelle forme de sociabilités transnationale opérée par les contacts et les liens que facilitent de nos jours les moyens de communication. La circulation des personnes va accroître les rencontres et donc le tissage de nouveaux réseaux sociaux.

**Tableau 11. Répartition des migrants de retour, selon la raison de voyage**

Raison de voyage	Effectif	Pourcentage
Cas non éligibles	167	50,3
Raisons administratives	103	31,0
Familiales	54	16,3
Affaires	52	15,7
Vacances	28	8,4
Autres	18	5,4

Source : Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

On remarque que la première raison de retour à l'étranger est pour régler des affaires administratives (près du tiers). Ce qui dénote qu'en cas de besoin, les migrants de retour ont gardé des liens avec le pays d'accueil. Ce lien se trouve renforcé si une partie de la famille est restée dans le pays d'accueil ou si le migrant y a des intérêts économiques. Ayant passé une partie de leur vie à l'étranger, les migrants sont souvent contraints à garder des liens administratifs induits surtout par l'exercice d'un travail dans le passé et les avantages sociaux qui y sont liés. Les autres raisons de voyage des migrants sont réparties, dans l'ordre d'importance décroissant, entre la famille, les affaires et les vacances.

### 3.1 Déterminants de la migration circulaire : l'intention de re-émigrer

Dans la suite, nous nous intéressons aux déterminants de la migration circulaire. Pour ce faire, nous définissons les migrants circulaires comme ceux qui ont l'intention de repartir à l'étranger (certainement ou probablement). Nous avons introduit comme variables explicatives, les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, situation matrimoniale), économiques (groupe de profession, statut professionnel actuel), ainsi que la trajectoire migratoire (durée de séjour, statut professionnel avant le retour). Seules deux variables ont été retenues par le modèle : la situation matrimoniale et le groupe d'âge (dans cet ordre). Le modèle arrive à classer convenablement les deux tiers des individus. C'est-à-dire que ces deux variables permettent de prédire si l'individu a ou non l'intention de ré-émigrer avec un risque d'erreur d'un tiers. L'introduction des autres variables n'améliore pas sensiblement la prédiction.

**Tableau 12. Résultats de la régression logistique binaire**

Etape 2(b)	B	e.s.	Wald	Ddl	Signif.	Exp(b)
<b>Classe d'âge</b>			20,254	4	,000	
Jusqu'à 30 ans (référence)						
31 à 40 ans	,870	,411	4,487	1	,034	2,387
41 à 50 ans	1,315	,470	7,816	1	,005	3,724
51 à 64 ans	,086	,476	,033	1	,856	1,090
65 ans et +	-,378	,479	,620	1	,431	,686
<b>Etat civil</b>			24,711	4	,000	
Célibataire (référence)						
Marié avant de partir	-1,586	,418	14,390	1	,000	,205
Marié à l'étranger	,004	,421	,000	1	,992	1,004
Marié au retour	-1,243	,404	9,485	1	,002	,289
Autre	-,921	,512	3,236	1	,072	,398
Constante	-,669	,139	23,273	1	,000	,512

Source : Traitement de l'Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Les migrants circulaires seraient plutôt aux âges médians (entre 31 et 50 ans) puisqu'ils ont entre deux à trois fois plus de probabilité d'être circulaires que les plus jeunes. Mais ils sont plutôt célibataires puisque les autres situations matrimoniales ont des probabilités bien moindre d'être des migrants circulaires. On aurait pu penser que ceux mariés à l'étranger le sont aussi (dans notre échantillon l'effet n'est pas significatif). Ce qui pourrait s'expliquer par l'ambiguïté autour de cette modalité. En effet, beaucoup de migrants se marient pendant leur séjour à l'étranger, mais avec des résidentes dans leur pays d'origine.

Nous avons testé un deuxième modèle en remplaçant la variable profession par le niveau d'études. La pertinence du modèle s'améliore et une troisième variable explicative est retenue à savoir la situation professionnelle actuelle.

**Tableau 13. Résultats de la régression logistique binaire**

Etape 3(c)	B	e.s.	Wald	Ddl	Signif.	Exp(b)
<b>Classe d'âge</b>			13,950	4	,007	
Jusqu'à 30 ans (référence)						
31 à 40 ans	,711	,418	2,900	1	,089	2,037
41 à 50 ans	1,061	,468	5,134	1	,023	2,888
51 à 64 ans	-,264	,514	,265	1	,607	,768
65 ans & +	-,850	,581	2,138	1	,144	,427
<b>Etat civil</b>			19,383	4	,001	
Célibataire (référence)						
Marié avant de partir	-1,130	,410	7,612	1	,006	,323
Marié à l'étranger	,300	,427	,494	1	,482	1,350
Marié au retour	-1,038	,419	6,146	1	,013	,354
autre	-,715	,513	1,945	1	,163	,489
<b>Situation professionnelle actuelle</b>			11,694	6	,069	
Employé salarial (réf)						
Travailleur saisonnier	20,919	40192,919	,000	1	1,000	1215905568,240
Employeur/chef d'entreprise	-,231	,450	,264	1	,608	,794
Travailleur autonome régulier	-,634	,499	1,614	1	,204	,530
Travailleur autonome irrégulier	1,893	,677	7,808	1	,005	6,638
Actifs au chômage	,167	,426	,154	1	,695	1,182
Inactifs	,346	,466	,549	1	,459	1,413
Constante	2,396	5741,846	,000	1	1,000	10,980

Source : Traitement de l'Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

La seule modalité significative est que les travailleurs autonomes irréguliers ont 6,6 fois plus de probabilité d'être des migrants circulaires que les salariés (qui est la modalité de référence), toutes choses égales par ailleurs. Ce qui renvoie probablement aux « trabendistes » du commerce informel de la valise.

Tout porte à croire que les migrants circulaires sont ceux qui ne se sont pas stabilisés ni familialement (célibataires), ni professionnellement (autonomes irréguliers).

### 3.2 Le nombre de départs à l'étranger

La deuxième variable sur laquelle nous avons travaillé est le nombre de départs à l'étranger. C'est-à-dire, sur le passé migratoire avec toujours comme variable explicative les caractéristiques sociodémographiques et économiques du migrant. Seule la durée de l'expérience migratoire est acceptée comme variable explicative : la migration circulaire concernerait plus les nouveaux migrants puisque la probabilité d'avoir fait plusieurs séjours à l'étranger diminue avec la durée du séjour. La circularité est donc un phénomène qui va prendre de l'ampleur, tout comme les flux de marchandises et de capitaux, du fait de la mondialisation

**Tableau 14. Résultats de la régression logistique binaire**

Étape 1(a)	B	e.s.	Wald	Ddl	Signif.	Exp(b)
Durée 1	-,028	,011	6,417	1	,011	,973
Constante	-1,261	,209	36,457	1	,000	,283

Source : Traitement de l'Enquête CREAD projet MIREM-EUI, 2006

Bien que cette enquête soit de type exploratoire, elle peut nous renseigner sur le phénomène. Nous proposons d'ailleurs de généraliser le présent travail aux deux autres pays maghrébins, qui ont réalisé la même enquête. Dans une seconde étape, l'observation du phénomène à partir des pays d'accueil serait judicieuse. En effet l'augmentation continue du nombre de binationaux aura un impact certain sur l'émergence de nouvelles formes migratoires. D'ailleurs, il serait fort utile de réfléchir au nouveau concept de co-citoyenneté. C'est ainsi que nous observons des familles qui, pour des raisons socioculturelles et à une période de leur cycle de vie, vont faire une immersion complète dans le pays d'origine. Des opportunités économiques vont en pousser d'autres à investir de part et d'autre de la Méditerranée.

### 3.3 Profil des français résidents en Algérie et en Afrique du Nord

Depuis les années 2000, le taux de croissance des binationaux est beaucoup plus élevé que pour les autres français. C'est ainsi qu'en 2006, plus des trois quarts des Français résidents en Algérie sont des binationaux.

La structure par âge des binationaux a nettement évolué : alors que dans les années 1980, il s'agissait d'une migration familiale, à partir des années 1990 il s'agit d'une migration d'adultes. C'est-à-dire qu'il s'agit maintenant beaucoup plus d'une migration choisie.

## 4. Pays de destination

Le choix du pays de destination – Europe, Amérique du nord, Moyen Orient – dépend du profil du migrant. L'émigration vers le Canada est souvent envisagée comme une étape dans le projet migratoire. En effet, du fait de la loi sur la citoyenneté, elle permet au bout de trois ans au migrant d'avoir des documents canadiens qui vont améliorer le pouvoir de circulation du migrant.

Dans la mesure où la migration circulaire touche aussi les non Algériens, il faudrait aussi l'envisager par rapport aux pays d'origine : Afrique subsaharienne (voir résultats immigration vs transit), France, Chine.

La migration a un coût qui augmente avec la distance séparant le pays d'accueil du pays d'origine, mais aussi selon sa forme. La migration organisée légalement serait nettement moins coûteuse que la migration irrégulière où les réseaux de passeurs et de fournisseurs de documents de voyages, monnayent grassement leurs services. Ce coût est supporté par le migrant, mais aussi souvent par sa famille.

## 5. Bénéfices

La migration circulaire pourrait réduire le chômage des personnels non qualifiés PNQ, et donc être bénéfique pour l'individu et sa famille. Les migrants subsahariens qui s'inscrivent dans les migrations alternantes transfèrent une part de leur épargne à leur famille restée dans le pays d'origine, contrairement aux migrants de transit qui consacrent leur économie pour la poursuite de leur projet migratoire.

Ces transferts ont peu d'impact sur l'économie locale, encore moins sur l'économie nationale, dans la mesure où ils se dirigent essentiellement à la consommation ou à la construction du logement familial.

Si la migration circulaire est un projet construit et non forcé par les circonstances, ces transferts pourraient être orientés vers l'investissement productif. Il est clair que l'environnement institutionnel y sera pour beaucoup, mais aussi la densité du réseau social du migrant.

En dehors de la migration, dont le but initial était la formation, les autres formes de migration agissent marginalement sur le capital humain. D'ailleurs, les premières générations de migrants ne parlent même pas la langue du pays d'accueil.

### 5.1 Capacité d'exportation

La méthode utilisée pour l'estimation de ce modèle est celle de « Wald » descendante. Le modèle est globalement significatif (voir tableau A5 en annexe). Les résultats de l'estimation sont donnés dans le tableau A6 en annexe.

L'expérience du chef d'entreprise à l'étranger est un facteur déterminant de succès de la firme en terme de capacité d'exportation. Le modèle accorde une probabilité de 2,05 fois supérieure aux entreprises pilotées par des personnes ayant vécu une expérience professionnelle à l'étranger par rapport à celles pilotées par des personnes qui n'avaient pas l'occasion de travailler à l'étranger.

## 6. Coûts

Il faut poser le problème des coûts en tenant compte de l'ensemble des facettes :

- plus le niveau du migrant est élevé, plus l'est le coût de sa formation. Du fait que l'enseignement est quasi gratuit, ce coût est supporté par la collectivité.
- Le différentiel de rémunérations entre pays d'accueil et pays d'origine peut être très important du fait que les compétences disponibles sont sous-utilisées et donc sous-rémunérées. Ce qui renvoie à la configuration du système productif et aux problèmes de gouvernance économique.
- L'inadéquation du système éducation-formation aux besoins du marché du travail amplifie la mauvaise gestion des ressources humaines. Ceci est vrai pour l'Algérie mais aussi pour les pays subsahariens. Plus le niveau d'instruction augmente,
- c'est-à-dire plus on investit en capital humain, plus le désir de migration augmente (Hammouda, 2006).

## 7. Formes de migration

Il est clair que, pour l'économie nationale, les migrations circulaires ou les migrations temporaires seraient plus bénéfiques, si suffisamment de flexibilité y était introduite. La situation actuelle relève plus de stratégies individuelles que de formes organisées.



## **8. Institutions en charge de l'organisation de la migration du travail**

L'une des premières institutions de l'Algérie indépendante fut l'Office National pour la Main-d'œuvre (ONAMO qui deviendra l'ANEM à partir de septembre 1990), créé en novembre 1962 et sera chargé de l'organisation des mouvements des travailleurs dans les deux sens. Cette institution a organisé des migrations temporaires dans les années soixante-dix vers l'ex RDA dans le cadre d'accords gouvernementaux. Nous n'avons pas trouvé de bilan de cette expérience pilote.

Les administrations et les grandes entreprises nationales vont pour leur part prendre en charge la mobilité de leur personnel, essentiellement les profils qualifiés ou hautement qualifiés. Beaucoup de défections ont été signalées sans qu'un bilan exhaustif en ait été fait.

## **Conclusion**

L'ensemble des sources de données que nous avons pu mobiliser nous ont permis de nous assurer qu'une migration circulaire non négligeable existe quantitativement, mais sous plusieurs formes. La migration circulaire touche des segments particuliers de migrants. Cette forme de migration obéit à des logiques différentes : elle peut être choisie et s'inscrit alors dans la mobilité des talents globaux ou profite d'opportunités conjoncturelles ou structurelles forcée, elle correspond à une phase du cycle de vie d'instabilité familiale et/ou professionnelle. La migration circulaire s'étend même aux enfants de migrants porteurs de la double nationalité. Cependant, le tableau que nous avons présenté est incomplet et devrait être complété par d'autres investigations en particuliers dans les pays d'accueil.

## **Bibliographie**

- Hammouda N.-E. « Le désir de migration chez les jeunes célibataires de 15 à 29 ans : essai de modélisation », communication lors de la journée mondiale de la population du 11 juillet 2006 à l'INSP Alger
- Hammouda N.-E. & MUNETTE M.S. « Migration et développement » communication présentée au CERI-EUROMESCO le 18 juillet 2007 à Paris
- Hammouda N.-E. & MUNETTE M.S. « Impact économique et socio-culturel de l'émigration sur le développement de l'Algérie » pp 41-58 in « L'impact de la migration sur la société marocaine » sous la direction de KHACHANI M., Rabat 2007
- Khaled N. & Ali « Profils des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie » rapport de recherche CISP SARP, Alger, avril 2007
- Souag A. « L'impact de la flexibilité du marché du travail sur la compétitivité des entreprises du Maghreb central », mémoire de magistère en statistique et économie appliquées, INPS, Alger 2007

## Annexe 1 : Questions

Questions ayant un lien avec la migration circulaire, au sein du questionnaire de l'enquête sur les migrations de retour durant les dix dernières années, que nous avons réalisée en 2006, dans le cadre du projet MIREM avec un financement de l'UE :

- Combien de fois avez-vous quitté votre pays pour aller vivre à l'étranger ?
- Avant de partir, aviez-vous l'intention de rester dans le pays d'accueil de manière permanente ou provisoire ?
- Lorsque vous étiez à l'étranger, quelle a été la fréquence de vos visites dans votre pays d'origine, au cours de la dernière année ?
- Lors de votre retour, aviez-vous l'intention de rester de manière permanente ou provisoire ?
- Envisagez-vous de repartir à l'étranger ?
- Dans quel pays ?
- Dans combien de temps ?
- Depuis votre retour, combien de fois vous êtes-vous rendu à l'étranger ? Pour quelles raisons ?

## Annexe 2 : Tableaux statistiques

Tableau A1. Répartition par catégories socioprofessionnelles des Français résidents en Afrique du Nord, inscrits auprès des consulats

	1995	2 000	2 005	2 006
Exploitants agricoles	133	204	300	317
Entrepreneurs	2 367	2 650	4 438	4 834
Cadres supérieurs et professions intellectuelles	6 898	7 631	11 334	12 418
Professions intermédiaires	4 159	2 914	3 258	3 394
Employés	2 770	2 872	5 035	5 291
Ouvriers	296	213	278	282
<b>Total occupés</b>	<b>16 623</b>	<b>16 484</b>	<b>24 643</b>	<b>26 536</b>
Actifs à la recherche d'un emploi	740	235	367	416
Total actifs	17 363	16 719	25 010	26 952
Retraités	2 189	2 593	3 865	4 680
Autres inactifs	29 218	26 954	55 161	59 454
<b>Total inactifs</b>	<b>31 407</b>	<b>29 557</b>	<b>59 026</b>	<b>64 134</b>
	<b>48 770</b>	<b>46 276</b>	<b>84 049</b>	<b>91 092</b>
<b>TOTAL</b>				

Source : Cellule statistique DFAE<sup>4</sup>

Tableau A2. Répartition par secteur d'activité des Français occupés en Afrique du Nord, inscrits auprès des consulats

	1995	2000	2005	2006
Agriculture	419	365	475	510
Industrie	3414	2863	3139	3153
Bâtiment	280	268	500	554
Tertiaire	12510	12988	20529	22321

Source : Cellule statistique DFAE

Tableau A3. Evolution du nombre de Français et de binationaux immatriculés en Algérie

Année	Immatriculés	Indice	Binationaux	Indice
1985	28122	317	6418	94
1990	20128	227	14341	211
1995	13000	147	10010	147
<b>2000</b>	<b>8865</b>	<b>100</b>	<b>6802</b>	<b>100</b>
2002	12541	141	10165	149
2003	22202	250	19308	284
2004	30964	349	27723	408
2005	38080	430	34290	504
2006	41498	468	37160	546

Source : Cellule statistique DFAE

<sup>4</sup> Direction des Français à l'étranger du ministère français des Affaires étrangères

**Tableau A4 : Répartition par âge de la population binationale inscrite auprès des consulats français en Afrique du Nord**

année	0-5 ans	%	6-17 ans	%	18 ans et +	%	total
1985	2 259	14,2%	6 955	43,6%	6 741	42,3%	15 955
1990	4 167	15,4%	9 433	34,8%	13 541	49,9%	27 141
1995	2 125	8,1%	5 433	20,7%	18 673	71,2%	26 231
2000	2 809	10,5%	7 779	29,0%	16 241	60,5%	26 829
2005	6 127	10,4%	14 420	24,4%	38 456	65,2%	59 003
2006	6 270	9,9%	15 576	24,5%	41 621	65,6%	63 467

Source : Cellule statistique DFAE

**Tableau A5 : Tests de qualité d'ajustement du deuxième modèle**

Rubrique	Valeur	Signification
-2log-vraisemblance	241,35	0,000
Chi-Square	169,20	0,000

Source : Traitement de la base de données ROSES FEMISE 2005

**Tableau A6 : Résultats d'estimation du modèle logit binaire**

	B	e.s.	Wald	Ddl	Signif.	Exp (b)
Pays						
Pays			9,82	2	0,010	
Tunisie	1,46	0,49	8,77	1	0,000	4,33
Maroc	1,41	0,52	7,33	1	0,010	4,11
Algérie	référence					
Caractéristique de la firme						
le niveau technique de la firme						
la part des cadres et ingénieurs	4,05	1,35	8,96	1	0,000	57,63
niveau technique			18,84	5	0,000	
niveau 1	0,40	0,50	0,64	1	0,420	1,49
niveau 2	1,15	0,51	5,09	1	0,020	3,16
niveau 3	1,58	0,58	7,36	1	0,010	4,85
niveau 4	2,21	0,66	11,34	1	0,000	9,15
niveau 5	2,53	1,04	5,96	1	0,010	12,52
niveau 0	référence					
structure du capital						
structure du capital			8,63	2	0,010	
privé national	0,25	0,66	0,14	1	0,710	1,28
privé étranger	1,79	0,83	4,69	1	0,030	5,98
Etatique	référence					
la taille de l'entreprise						
taille			10,79	2	0,000	
[50-99]	1,34	0,46	8,71	1	0,000	3,83
100 et plus	1,19	0,43	7,69	1	0,010	3,28
[10-49]	référence					
l'organisation de la firme						
l'entreprise fonctionne t-elle comme sous-traitante						
oui	0,87	0,43	4,18	1	0,040	2,40
non	référence					

L'environnement de la firme						
secteur d'activité			33,75	3	0,000	
secteur protégé	-2,00	0,46	18,82	1	0,000	0,14
secteur neutre	-3,36	0,61	30,80	1	0,000	0,03
secteur concurrencé	-1,79	0,53	11,33	1	0,000	0,17
secteur le plus concurrencé	référence					
caractéristiques du chef d'entreprise						
l'expérience du chef d'entreprise à l'étranger						
oui	0,72	0,41	3,00	1	0,080	2,05
non	référence					
la constante						
Constante	-3,01	0,82	13,36	1	0,000	0,05

Source : Traitement de la base de données ROSES FEMISE 2005